



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sécur de la santé pour les acteurs du médico-social

Question écrite n° 36879

Texte de la question

M. Raphaël Schellenberger appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les conséquences liées à l'exclusion des revalorisations du Ségur pour les professionnels de santé des établissements médico-sociaux. Lorsque des soignants travaillent ensemble, mais ne bénéficient pas des mêmes droits en matière de rémunération, les conséquences peuvent être lourdes : sentiment d'injustice, dialogue social sous tension, démissions. Or la solidarité interne des équipes et la complémentarité entre le sanitaire et le médico-social sont essentielles pour assurer la qualité et la continuité des soins. Aussi, il l'interroge sur les mesures qu'il entend prendre pour répondre à ces établissements de soins pluridisciplinaires qui craignent vivement pour leur attractivité et leur survie.

Données clés

Auteur : [M. Raphaël Schellenberger](#)

Circonscription : Haut-Rhin (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36879

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 mars 2021](#), page 1831

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)